

CE QUE VEUT L'ÉPISCOPAT

Ce que nous voulons, c'est le triomphe du droit et de la justice : c'est le rétablissement des droits et privilèges de la minorité catholique romaine en matière d'éducation, à nos frères du Manitoba ; de manière à mettre les catholiques de cette province à l'abri de toute attaque et de toute législation injuste ou arbitraire.

EXHORTATION

Nous comptons pour cela, N. T. C. F., sur votre esprit de foi, sur votre obéissance. Nous avons la ferme confiance que soumis d'esprit et de cœur aux enseignements de vos premiers pasteurs, vous saurez, s'il le faut, placer au-dessus de vos préférences et de vos opinions personnelles les intérêts d'une cause qui prime toutes les autres, de la cause de la justice, de l'ordre, de l'harmonie dans les différentes classes qui composent la grande famille canadienne.

Sera la présente Lettre Pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises paroissiales et autres où se fait l'office public, le premier dimanche après sa réception et le dimanche qui précèdera la votation.

Fait et signé, à Montréal, le six mai mil huit cent quatre-vingt-seize.

- † EDOUARD-CHS., Arch. de Montréal.
- † J.-THOMAS, Arch. d'Ottawa.
- † L.-N., Arch. de Cyrène, admin. de Québec.
- † L.-F., Ev. des Trois-Rivières.
- † L.-N., Ev. de Saint-Hyacinthe.
- † N.-ZÉPHIRIN, Ev. de Cythère, Vic. Apost. de Pontiac.
- † ELPHÈGE, Ev. de Nicolet.
- † ANDRÉ-ALBERT, Ev. de Saint-Germain de Rimouski.
- † MICHEL-THOMAS, Ev. de Chicoutimi.
- † JOSEPH-MÉDARD, Ev. de Valleyfield.
- † PAUL, Ev. de Sherbrooke.
- † MAX., Ev. de Druzipara, coadjuteur de l'Ev. de Saint-Hyacinthé.

Par ordre de Nos Seigneurs,

ALFRED ARCHAMBEAULT, Chan.,
Chancelier.